

# L'Édition unie... ou le Dérivatif sentimental

**E**NFIN unis !

Notre croisade pacifique a enflammé les cœurs et fait surgir les résolutions.

Et ma plume éprouve quelque inquiétante fierté d'une telle action sur des hommes de sens rassis.

Que dis-je ? notre croisade a fait jaillir « l'unanime » union, l'attendrissante cohésion, la plus jeudepaumienne des unanimités. Pas un Martin Dauch ne se trouva pour s'abstenir.

Quoi ? nous ne reverrons plus les indésirables de Leipzig et autres camelottes qualifiées par M. V. d'Indy de « Mensonges et tromperies » ?

Dans un élan imprévu, compatible avec le génie des prévoyances, la noblesse du haut négoce a fait un geste. On vota. L'unanimité décida l'affichage et la Presse enregistra la plus lapidaire des proclamations.

Enfin unis... sur mon dos.

•••

Mais procédons par ordre.

L'on se souvient des conclusions qui m'ont paru découler d'un impartial exposé de la situation. On sait l'état d'asservissement où l'édition musicale s'était laissée déchoir avant la guerre, l'infiltration germanique dont les productions frelatées atteignirent chez nous 83 pour cent des importations musicales ; l'emprise facilitée par le snobisme, la modicité des prix, des contrats de dépôts sanctionnés sans doute par des clauses prohibitives de concurrences directes.

On connaît les platoniques objurgations de l'industrie française, ses protestations libératoires ; les vœux de nos compositeurs enchaînés, de tous ceux qui détiennent en ce pays la mission féconde de l'enseignement.

On se rappelle combien était propice, dès le glorieux sauvetage de la Marne, l'aurore des unions dites « sacrées » et des désintéressements enthousiastes. Le concours « effectif et unanime des éditeurs et des détaillants » semblait alors devoir s'imposer, au souffle du pur patriotisme qui soulevait les âmes — ceci « avec toutes les chances du succès possible », écrit M. Bertrand dans son rapport.

Mais la confiance cristallisera vite les enthousiasmes. « L'esprit de discipline, ajoute M. Bertrand, n'a pu s'imposer... la volonté d'abnégation ne s'est pas affirmée... »

On sait le reste : les sollicitations de Rouart en vue d'une vaste société, la haute intervention de M. Dalimier, les réunions stériles, parfois acerbes, les rapports, la liste d'une collection dressée par la rue de Madrid, le vœu du Congrès du Livre. Vaines démarches. Et l'on en reste là, piétinant malgré les ultimes réalités de guerre, sur des expédients provisoires, temporaires, sans solution durable, au milieu des obstacles matériels et des rares mains-d'œuvre.

Pourtant quelques industriels hardis, installés sur les principes de la libre concurrence favorable au commerce du temps de paix, énergiques à leur façon, mais comprenant mal les nécessités nouvelles, engagèrent leurs ressources et individualisèrent leurs efforts pour des entreprises particulières. Fort de sa conception indépendante, M. Durand donna des gages de vitalité primesautière. Huit maisons importantes créèrent ce qu'on a appelé l'action parallèle, en opposition avec l'action unanime. Huit éditions des mêmes volumes de bonne vente sortirent de leurs imprimeries ou attendent leurs parutions annoncées.

Et les commerçants se classèrent :

Les 106 *unionistes* groupés autour du panache dynamique de M. Rouart ; les huit *parallélistes* actifs ; la foule des *monistes* insouciantes et des gagne-petits isolés, arme au pied.

Empruntons à M. Bertrand quelques renseignements sur le labeur des *parallélistes* :

*Édition Durand.* — Une centaine de volumes parus ; prix de vente supérieurs à Peters et autres allemands, de 10 à 40 pour cent. J'accorde néanmoins à cet effort l'intérêt certain d'un acte d'assez large envergure, l'augure d'un développement méthodique.

*Collection Orphée* (Enoch et C<sup>ie</sup> concessionnaires). — 80 volumes environ parus ou à paraître d'ouvrages les plus demandés ; prix dépassant de 10 à 50 pour cent ceux des éditions allemandes.

*Edition nationale française* (un pléonasme) de M. Lemoine et C<sup>ie</sup>. — Réunissant surtout les classiques du piano ; une quarantaine de volumes dont les prix excèdent les indésirables de 10 à 40 pour cent.

*Edition nationale de Musique classique* (Sénart et C<sup>ie</sup>). — Elle englobe « toute la musique classique instrumentale et vocale, en volumes à bon marché » ; les prix sont en général supérieurs aux prix boches de 10 à 30 pour cent ; certains sont inférieurs.

*Edition classique Gallet*. — Elle comporte environ 70 volumes ; prix un peu supérieurs de 10 à 20 pour cent.

*Edition Bonnefond*. — Quelques volumes parus ; pas de catalogue.

*Edition des Conservatoires* (Hayet). — Deux volumes.

C'est enfin l'édition unioniste de la première heure : *Edition française de Musique classique*. — Publiée par la Société des 106, dont le président est M. Rouart, l'administrateur M. Leduc. Pour des raisons diverses, quelques volumes seulement sont publiés ; une soixantaine sont en préparation ; prix égaux à ceux de Peters.

J'ai vu les placards-réclames où elle annonce au public la supériorité de ses produits. Aussi bien l'acheteur se présente-t-il :

— Je voudrais avoir le *Concerto* de Beethoven pour violon.

— Pardon, il n'est pas publié encore...

— Alors donnez-moi les *Sonates* de Hændel.

— Pardon, nous les aurons dans quelque temps...

Comme le dialogue menace de se poursuivre, le client salue. C'est celui qui se précipitera chez Peters ou Litoff, quand il pourra.

Et c'est ainsi que, si l'on n'y met bon ordre, les prussiens se réinstalleront dans nos comptoirs musicaux.



Nous avons donc pensé qu'il était possible encore de réparer les erreurs des mentalités individualistes et des fausses conceptions d'une œuvre gigantesque. Encouragés par la patriotique sollicitude du Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, nous avons voulu sonner l'alarme dans l'intérêt général de l'art, et aussi dans l'intérêt des commerçants.

Notre voix a eu le grand retentissement que comporte l'importance de la question. L'opinion publique s'est intéressée. Un vœu a été rédigé au « Congrès du Livre » ; nous en avons donné le texte. J'ignore, entre parenthèse, s'il a été transmis au Ministre, lequel n'en était point encore saisi à la fin d'avril.

Rappelons nos conclusions :

**Que TOUS les éditeurs, tous les détaillants se groupent — il n'est jamais trop tard. Qu'ils mettent en commun les capitaux corporatifs que viendront grossir ceux des banques avisées ; qu'ils unissent la puissance de deux millions nécessaires au perfectionnement de l'outillage, à la majoration des tirages, à l'organisation des méthodes d'expansion. Qu'ils placent à leur tête un homme compétent. Qu'ils fassent le sacrifice des amours-propres, des vanités de firmes, des routines ; qu'ils vibrent à l'unisson de leurs frères en armes et se persuadent des devoirs envers la Patrie, de la nécessité des semailles et des évolutions.**

**Il s'agit de forger le Livre uninominal de la Nation. Il s'agit de créer le TRUST DU BRÉVIAIRE MUSICAL FRANÇAIS.**

Fraternisons, tel est le moyen magnanime.

Des résistances ? des inerties ? Elles ne seraient guère à craindre. L'Union fédérative des Editeurs bons français peut manier l'arme la mieux trempée pour les réduire : refuser tout envoi de marchandises aux vellétés de mettre en vente des textes non revêtus de l'estampille nationale. Improbables seraient les dissidences osant s'exposer à ce verdict de mort.

Ainsi s'élèverait la muraille d'airain derrière quoi ne pourrait plus que se briser le stock ennemi. Ces tonnes de papler réglé à Berlin, aujourd'hui massées aux frontières, prêtes à sortir des camouflages neutres, maquillées, déguisées sous de faux noms suisses ou hollandais, masquées d'étiquettes où l'anonymat des sources endormirait les scrupules du bon marché, ces tonnes ne seraient-elles pas vouées à la plus certaine des démonétisations ?

Et quelles ressources pour les nôtres, pour notre ari !

Le remède était pratique. Il conjurait l'éparpillement parallèle, les expédients condamnés à lutter d'abord les uns contre les autres avant de s'épuiser en face de l'adversaire commun.

Que si les six ou sept maisons, riches et hardies, dirigées par des chefs honorables dont les personnalités n'ont rien à faire au milieu des questions de principe que nous défendons, se trouvent à ce jour trop engagées financièrement pour s'arrêter dans leur action parallèle ? Bon. Inclignons-nous devant les sacrifices, devant les résultats quels qu'ils soient. Hommage soit rendu à ce que nous considérons, nous, comme des illusions, et saluons la pléthorique concurrence des marchandises usuelles. Mais pourquoi ne se mettraient-elles pas d'accord, tout au moins pour ne pas imprimer les mêmes ouvrages, pour augmenter du même coup l'achalandage du marché ?

Et que risquent les autres, ceux qui n'ont pas jeté leurs disponibilités dans les fondrières d'entreprises isolées ? qu'ils les placent en bloc dans les fondations durables d'une vaste entente voisine, bientôt cimentées par les appuis officiels et privés.

Faute de quoi, nous avons envisagé, en marge du Codex, l'emploi d'une médecine *in extremis* : le monopole d'Etat édifié sur les fautes de tactique en tirailleurs.

\* \* \*

Ainsi notre campagne remuait-elle des idées, suggérant des notions économiques exceptionnelles nées d'exceptionnels besoins.

C'est alors qu'intervint le Comité de la Chambre Syndicale des Editeurs composé de M. Durand, son Président, de M. Chevalier, Vice-Président, de MM. Lemoine, Gallet, Rouart, Enoch, Leduc, Grus, Hayet, Evette, Schœners. Il fit à nos idées l'honneur d'une discussion ; il rédigea un ordre du jour.

D'emblée, l'unanimité se galvanisa, unanimité touchante. Je cite la motion du 17 avril, adoptée à l'unanimité :

« La Chambre Syndicale réprouvant la campagne d'allégations fausses et d'insinuations erronées entreprise contre certains de ses membres au sujet des éditions classiques, et estimant qu'elle a surtout pour but de chercher à troubler la cordialité qui doit exister entre tous les membres de la corporation, passe à l'ordre du jour. »

Qu'en termes galants ces choses-là sont dites ! nous voici comblés, nous qui croyions prêcher l'union solidaire.

Dieu me damne si nous avons songé *surtout*, et même une minute, à « troubler » les sentiments de cette cordialité bien connue qui règne entre tous les membres d'une corporation dont c'est le propre de fixer des harmonies, des unissons, des accords quelquefois parfaits ! Mais ce qui me laissa rêveur, ce furent les « allégations fausses. »

Lesquelles ? Mystère.

Curieux de naissance, j'ai cherché dans l'intérêt de la vérité. Et voici que le Bulletin de la Chambre syndicale, la *Bibliographie musicale française*, 44<sup>e</sup> année, me tombe sous les yeux ; non seulement j'y lis la motion, mais un extrait imprimé du procès-verbal de la séance intime :

« Notre président ajoute que les *allégations* au sujet de l'édition classique entreprise par sa maison sont *fausses*, et que cette édition est destinée à *remplacer définitivement* l'édition Peters ; que, du reste, l'effort entrepris le démontre... »

N'ai-je pas le droit de répondre à cette publicité agressive ? Je réponds :

Mais alors ? voici des « allégations » qui semblent avoir produit un événement appréciable, celui que nous désirions : nous ne reverrons plus Peters. Ce que M. Rouart, membre du Comité, n'avait pu obtenir, nos « allégations » l'ont obtenu. La déclaration est solennelle ; elle nous soulage. Peters est définitivement au rancart. Bravo ! vive le Président ! Nous ne saurions trop féliciter le grand industriel de sa rassurante décision.

Pourquoi la Chambre, en manière de joyeux avènement, éprouva-t-elle le besoin de nous « stigmatiser » ?

Je poursuis la lecture du procès-verbal imprimé :

« Notre président déclare que l'épithète de Français d'adoption appliquée à son père est complètement erronée, puisque sa famille est de vieille souche française dont les origines arvernes remontent, à sa connaissance, à 1605. »

Ai-je encore le droit de répondre ? C'est entendu. Nous avons déjà inséré une lettre de M. Durand à cet égard. Quoi ? Avons-nous jamais douté que M. le Président fût un excellent français ? il le prouve surabondamment ; et ce n'est pas la confiance d'une souche remontant aux beaux jours de la poule-au-pôt qui nous confirme dans notre conviction. D'ailleurs, choisir sa patrie est-il moins pur que d'y naître au hasard des gestations ?

Laissons ces contingences auxquelles je n'attache aucune importance, mais que je ne pouvais laisser sans la réponse à laquelle on me conviait. Nous sommes maintenant tous très d'accord, malgré les « stigmates ».

C'est égal, j'aurais voulu voir la tête d'un ou deux membres du Comité en train de voter la « réprobation des allégations fausses » qu'ils m'avaient fournies eux-mêmes.

Et puis tout cela ne prouve rien du tout, sinon qu'en France, les mots et le « sentiment » tiennent volontiers la place des idées et des actes. Car pour en revenir à la cordialité, si celle qui régnait sans doute avant la guerre n'a rien produit, il y a des chances pour qu'elle ne suffise pas à produire davantage après la paix. Seules les réalités positives valent.

Saluons les actes, même parallèles, parce qu'ils sont un effort ; souhaitons chance aux manifestations positives qui sortent des ateliers, et passons, nous aussi, à notre ordre du jour : plus de « tromperies et mensonges » leipzigols dans nos écoles, sur nos pupitres ! travaillons sur le Livre Musical français doté par l'industrie libérée !



Pour terminer, je veux citer après la lettre de M. Vincent d'Indy, parue dans le numéro du *Courrier Musical* du 1<sup>er</sup> février, quelques opinions des maîtres éminents de notre grande musique française — matériaux toujours utiles.

L'aperçu de M. Saint-Saëns est humoristique, sans plus :

« A-t-on jamais parlé de faire une édition nationale de Corneille, de Racine, de Molière, avec le concours et le groupement de tous les éditeurs ? Un pareil projet semblerait chimérique. Celui d'une édition nationale des classiques de la Musique me semble l'être encore davantage, étant donné qu'il s'agit de classiques étrangers. »

SAINT-SAËNS.

Nous ne voyons pas l'assimilation ; je ne sache pas que nos classiques littéraires aient été accaparés par les éditeurs allemands comme les classiques de la Musique.

M. Widor, des hauteurs de l'Institut, nous écrit :

« En 1914, il a été question d'une édition unique des classiques faite par les éditeurs français associés. Cela n'a pu réussir, les éditeurs n'ayant pu s'entendre.

« Quant aux éditions à entreprendre en ce moment, jamais heure a-t-elle été plus défavorable ? Le papier manque, les imprimeurs sont au front. Ayez de meilleur papier, de meilleurs imprimeurs, de plus sérieux correcteurs que Peters ou Breitkopf, des formats, des marges, des livres d'aspect plus élégant, le tout à meilleur marché — certain sera le succès.

« Pour tomber son rival, très simple est le moyen : faire mieux que lui. »

WIDOR.

Merci pour l'alexandrin. Certes l'heure n'est pas favorable. Le mérite est plus grand à l'œuvre difficile. Ça se gagne la poésie !

Pourquoi l'unionisme ne ferait-il pas ce qu'entreprend, malgré l'heure, le parallélisme ?

M. Xavier Leroux est concis, mais net :

« Puissiez-vous faire aboutir vos projets. La voie que vous indiquez me semble la meilleure. »

X. LEROUX

M. Fontaine, le distingué directeur du Conservatoire de Nîmes, nous adresse ces mots :

« Combien je vous remercie de vous attacher avec une si louable persévérance à l'étude de cette question des Editions musicales modernes.

« Elle est d'une importance capitale pour le corps enseignant tout entier qui désire si ardemment une édition française au moins comparable à celles allemandes des Littolf et des Peters. Oui, nous demandons tous, à cor et à cris, une édition nationale *unique*, œuvre commune des éditeurs français réunis.

« Cette entente entre les éditeurs et les marchands de musique est *indispensable* si l'on veut arriver à un résultat certain. *Il n'y a pas d'autres moyens*. Il faut poursuivre ce but et l'atteindre.

« M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts avait là-dessus d'excellentes idées ; mais où sont les faits ? Nous ne voyons rien venir. Pour le moment, il faut reconnaître qu'aucune édition moderne ne peut nous satisfaire... Quand donc l'intérêt particulier voudra-t-il céder devant l'intérêt général si tant est qu'il n'y ait pas intérêt pour tout le monde à la réalisation d'une *édition française unique* ?

« Je fais les vœux les plus ardents pour la réussite de votre courageuse et excellente campagne. »

L. FONTAINE,

Directeur du Conservatoire de Nîmes.

De M. Théodore Dubois, l'ancien directeur du Conservatoire de Paris :

« La question est du plus haut intérêt économique, artistique et national.

« Je ne crois pas qu'on ait pris jusqu'à présent la bonne manière de la résoudre. En effet, plusieurs éditeurs ont entrepris, chacun de son côté, une édition particulière « française », « nationale », etc. Ces efforts dispersés sont certes louables, mais ne me paraissent pas de nature à concurrencer *efficacement* les éditions allemandes qui envahissent le monde avant la guerre, et qui continueront à l'envahir après, si l'on ne prend les mesures nécessaires pour empêcher ce résultat néfaste et fatal.

« Que faudrait-il donc ? Au lieu d'éparpiller les bonnes volontés et les ressources financières, former une sorte de *syndicat très puissant de tous les éditeurs grands et petits*, par actions si l'on veut, lequel établirait une édition magnifique, définitive, *unique*, revue par les musicaux les plus compétents et les plus qualifiés, et dans des conditions de prix égales pour le moins, sinon inférieures aux éditions allemandes.

« De cette façon la concurrence se peut faire. Autrement, non. Est-il donc impossible de s'entendre en vue d'un but si patriotique, si noble, et peut-être si lucratif ? Il y a longtemps que je préconise cette grande mesure libératrice, mais je vois chacun continuer sa petite édition personnelle, non toujours exempte de fautes, hélas !

« Le péril est grand, et si l'on peut encore enrayer le mal, il faut faire vite ! »

TH. DUBOIS.

De M. Messenger :

« L'important est que nos éditeurs produisent vite et que les éditions soient claires, correctes, à bon marché. Ces conditions ne me paraissent pas atteintes jusqu'à présent. La production est lente pour plusieurs raisons... et, en général, les éditions à bon marché sont défectueuses, celles qui sont satisfaisantes sont trop cher. On ne pourra obtenir de bonnes éditions populaires et à bon marché qu'avec le temps, un long temps... Mais puisque plusieurs maisons se sont attelées à cette besogne, *ne leur serait-il pas possible de s'entendre pour ne pas éditer tous en même temps les mêmes auteurs et les mêmes œuvres*, sous le prétexte que ce sont ceux et celles que le public demande d'abord ?... Il me semble qu'une entente à ce sujet-là entre les différentes maisons d'éditions classiques donnerait de bons résultats en mettant sur le marché un plus grand nombre d'œuvres dans un temps plus restreint et en augmentant ainsi le nombre des acheteurs.

« Mais une entente est-elle possible ? J'en doute. »

A. MESSEGER.

M. Royer-Dubail, directeur du Conservatoire de Lorient, pense :

« Qu'une entente générale s'impose », mais il croit aussi qu'elle est difficilement réalisable. « En un mot, conclut-il, l'édition unique ne peut pas être unique que de nom. Ce doit être l'édition « *par tous et pour tous* ».

M. Savard, directeur du Conservatoire de Lyon, est affirmatif :

« A mon avis, le seul vrai moyen de combattre le retour en France des éditions allemandes, c'est de publier une édition *unique et nationale*.

« Je n'ai cessé et je ne cesse d'exprimer cette opinion. »

A. SAVARD.

Ajoutons un dernier mot. A la suite d'une petite enquête que nous avons cru devoir faire auprès de plusieurs marchands de musique en province, nous avons acquis la preuve qu'en présence de la multiplicité des éditions françaises, de leurs prix, ils se voyaient trop souvent dans la triste nécessité d'offrir à leur clientèle des éditions anglaises ou italiennes.

Attention !

Nous avons sonné l'alarme. Aux intéressés d'agir, s'ils veulent prendre et garder au soleil la place à laquelle ils ont droit.

CH. TENROC.

---

## LES THEATRES

---

**A l'Opéra : *Prométhée***, tragédie lyrique en 3 actes.

Poème de Jean LORRAIN et A.-F. HÉROLD, musique de M. Gabriel FAURÉ

***Une fête chez La Pouplinière***, ballet en un acte.

Musique italienne d'auteurs inconnus et de DUNL, PHILIDOR et RAMEAU

L'Académie Nationale de Musique, où l'on travaille décidément beaucoup, et d'une façon fort éclectique, vient de monter le *Prométhée* que Jean Lorrain et notre glorieux mélodiste, Gabriel Fauré, écrivirent jadis pour le plein air de Béziers. Cette œuvre de tendances nobles, d'une forme pure, d'une constante élévation de style et de pensée, forme un spectacle grandiose, qui peut-être impose le respect plus qu'il n'excite l'enthousiasme, mais dont la facture grave, simple et si juste d'accent contraste heureusement avec les faciles extravagances, dont précisément je vous entretiens aujourd'hui, en tête de ce journal.

C'est toujours une erreur de prétendre cantonner un auteur dans le genre où il triompha de la façon la plus éclatante, et nous serions mal venus de reprocher au chanteur voluptueux d'*Après un Rêve*, au mélancolique désabusé d'*Automne* et des *Berceaux*, au subtil et troublant rêveur de *Clair de Lune* et d'*En Sourdine* de s'être attaqué à l'un des sujets les plus âpres, les plus fiers et les plus douloureux que l'esprit humain ait jamais conçus. Si nous recherchons avec quelque nostalgie et si nous retrouvons avec un plaisir marqué, dans les déplorations des jeunes filles, au second acte de *Prométhée*, et dans le fluide chœur des Océanides, au troisième, le Fauré qui nous est cher, c'est, sans doute, que nous ne sommes point capables de suivre le glorieux maître, dans ses généreux efforts vers un art plus mâle, plus abstrait et plus philosophique. Peut-être aussi la versification de Jean Lorrain, monotone et bien entachée de littérature nous empêche-t-elle de goûter dans toute sa grandiose vigueur le mythe de l'infortunée Pandore et de son impavide amant.

Mais ce qu'on ne saurait assez louer, c'est l'admirable mise en scène, dont M. Jacques Rouché a entouré cette œuvre ;... j'allais écrire sublime, au lieu d'admirable, et je n'aurais pas eu tort, car vraiment seule ici la réalisation plastique s'égale au rêve eschyléen. Jamais, à mon sens, on ne produisit nulle part un ensemble de décors, de costumes et de lumières plus sobrement, plus noblement, plus harmonieusement beaux. Quand *Prométhée*, ceint d'un étroit et long voile rouge, tord sa chair nue, sous la morsure du soleil, dans l'éclat dévorant des cimes, cependant qu'au pied des roches, sous leurs algues glauques et ruisse-lantes, les Océanides se glissent parmi les brumes cendrées, l'œil et l'esprit éprouvent une joie merveilleuse, sans que le plaisir des sens, tant il est mesuré, trouble une seule minute nos ardentes méditations... Je regrette que le programme et l'affiche de l'Opéra ne mentionnent pas le nom du peintre à qui l'on doit les maquettes de ce parfait spectacle. Je ne me trompe pas, je pense, en attribuant ces splendeurs graves et discrètes aux crayons de M. Maxime Dethomas, qui vient de réaliser là un chef-d'œuvre de décoration, à la fois classique et moderne, grecque par le sentiment, tout à fait française par la